



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD-PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

RECUEIL
DES
ACTES
ADMINISTRATIFS

ANNEE 2016 - NUMERO 62 DU 25 AVRIL 2016

TABLE DES MATIERES

PREFECTURE DE REGION NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE Pôle modernisation de l'action publique

Arrêté préfectoral désignant Madame Fabienne BUCCIO, préfète du Pas-de-Calais pour assurer la suppléance régionale.

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Arrêté préfectoral portant désignation des membres du Conseil Académique de l'Education Nationale dans l'Académie de Lille.

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 30 avril 2015 portant renouvellement du conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) Académie d'Amiens.

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

DECISION ordonnancement secondaire subdélégation de signature.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Préfecture de région
Nord – Pas-de-Calais
Picardie
Secrétariat général
pour les affaires régionales

Pôle modernisation de
l'action publique

**Arrêté préfectoral désignant Madame Fabienne BUCCIO, préfète du Pas-de-Calais
pour assurer la suppléance régionale**

Le préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Commandeur de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 modifiée relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements et notamment son article 39 ;

Vu le décret du 29 janvier 2015 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfet du Pas-de-Calais ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CORDET, en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration du 24 juin 2011 relative aux règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ;

Considérant l'absence de Monsieur Jean-François CORDET le lundi 25 avril 2016, après-midi ;

Considérant l'absence de Monsieur Pierre CLAVREUIL, Secrétaire général pour les affaires régionales Nord – Pas-de-Calais Picardie, durant cette même période ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} - La suppléance régionale sera assurée le lundi 25 avril 2016, après-midi, par Madame Fabienne BUCCIO, préfète du Pas-de-Calais.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais Picardie.

Fait à Lille, le

Jean-François CORDET

Conformément aux dispositions des articles R 421.-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Secrétariat général pour les
affaires régionales

Arrêté préfectoral portant désignation des membres du Conseil Académique de l'Education Nationale dans l'Académie de Lille

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'Education, et notamment ses articles L 234-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 modifiée relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;

Vu la circulaire n° 91-089 du 12 avril 1991 prise en application du décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CORDET, en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Sur propositions conjointes du recteur de la région académique Nord - Pas-de-Calais Picardie, recteur de l'académie de Lille et du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le conseil académique de l'éducation nationale dans l'académie de Lille est présidé par le Préfet de Région Nord - Pas-de-Calais Picardie, Préfet du Nord, ou le Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais Picardie selon que les questions soumises aux délibérations du conseil sont de la compétence de l'Etat ou de la Région.

En cas d'empêchement, ils sont suppléés respectivement par :

le recteur de la région académique, recteur de l'académie de Lille ou, lorsque les questions examinées concernent l'enseignement agricole, le directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt,

le conseiller régional délégué par le président du conseil régional.

Ces suppléants ont la qualité de vice-présidents.

Article 2 : Les présidents et les vice-présidents sont membres de droit. Ils ne participent pas au vote.

Article 3 : Le conseil comprend en outre :

I – 24 représentants de la région, des départements et des communes

1) 8 conseillers régionaux désignés par le Conseil Régional

Titulaires	Suppléants
Monsieur Nesrédine RAMDANI	Madame Aurore COLSON
Madame Mady DORCHIES	Madame Brigitte LHERBIER
Madame Manoelle MARTIN	Madame Nathalie GHEERBRANT
Monsieur Jean-Pierre BATAILLE	Monsieur Sébastien HUYGHE
Madame Amel GACQUERRE	Monsieur Anthony JOUVENEL
Monsieur Grégory LELONG	Monsieur Jean-Paul FONTAINE
Monsieur Daniel PHILIPPOT	Madame Marie DESMAZIERES
Monsieur André MURAWSKI	Madame Virginie ROSEZ

2) 8 conseillers départementaux désignés par les Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais

NORD

Titulaires	Suppléants
Madame Joëlle COTTENYE	Monsieur Luc MONNET
Madame Sylvie CLERC-CUVELIER	Monsieur Didier DRIEUX
Madame Geneviève MANNARINO	Monsieur Yves DUSART
Madame Alexandra LECHNER	Madame Isabelle FERNANDEZ

PAS DE CALAIS

Titulaires	Suppléants
Madame Mireille HINGREZ-CEREDA	Madame Pascale BURET-CHAUSSOY
Madame Blandine DRAIN	Madame Sophie WAROT-LEMAIRE
Madame Maryse POULAIN	Madame Guylaine JACQUART
Madame Evelyne DROMART	Madame Florence BARBRY

3) 7 maires ou conseillers municipaux désignés par les associations départementales du Nord et du Pas-de-Calais et un conseiller communautaire élu par les conseils de la métropole et des communautés urbaines de Lille, Dunkerque et Arras

MAIRES

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-Claude FLINOIS Maire d'Ennetières en Weppes	Monsieur Philippe BAUDRIN Maire de Maing
Monsieur Patrick MERCIER Maire de Villers au Tertre	Monsieur Patrick MASCRET Maire d'Arleux
Monsieur Frédéric BAILLOT Maire de Templemars	Monsieur Michel BLAISE Maire de Bellaing
Monsieur Luc WAYMEL Maire de Drincham	Madame Béatrice DESCAMPS Maire de Méteren
Monsieur Jacques BACQUET Maire de Quercamps	Monsieur Alain CHEVALIER Maire de Théroouanne
Monsieur Bernard BAUDE Maire de Méricourt	Monsieur Jean-Marc TELLIER Maire d'Avion
Madame Nicole CHEVALIER Maire d'Audruicq	Monsieur Philippe LAGRANGE Maire d'Acheville

LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Titulaire	Suppléant
Madame Brigitte LHERBIER Conseillère métropolitaine à la Métropole Européenne de Lille	Monsieur Sony CLINQUART Conseiller à la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral

II – 24 membres représentant les personnels titulaires de l'Etat exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation des premier et second degrés ainsi que les établissements publics d'enseignement supérieur

1) 15 représentants des personnels des services administratifs et des établissements scolaires dont un représentant au moins des personnels enseignants exerçant ses fonctions dans les classes post-baccalauréat des lycées

a) Union nationale des syndicats autonome - UNSA Éducation

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier LABY	Madame Bénédicte KEKIC
Monsieur Nicolas PENIN	Madame Karine LAMOUREUX
Monsieur Mohamed ATTIA	Madame Isabelle PHILIPPOT
Monsieur Jean-François BALLAND	Monsieur Jean-Marc CAZAUDUMEC
Monsieur Hubert FERARE	Monsieur Denis BRUYERE
Madame Florence FERFAILLE	Madame Julie DUHAMEL

b) Fédération Syndicale Unitaire - FSU

Titulaires	Suppléants
Madame Catherine PIECUCH	Monsieur Gilles SURPLIE
Monsieur Thierry QUETU	Monsieur Yann BONENFANT
Monsieur Marc BOULOGNE	Madame Nathalie GAULTIER
Madame Pascale VERNIER	Monsieur Jack ALEMANY
Monsieur Bruno ROBIN	Monsieur Claude VIGNIER

c) Syndicats généraux de l'éducation nationale - Confédération française démocratique du travail (SGEN – CFDT)

Titulaire	Suppléant
Madame Laetitia ARESU	Monsieur Bruno CHARLES

d) Syndicat national des lycées et collèges - Fédération générale autonome des fonctionnaires SNALC – FGAF

Titulaire	Suppléant
Monsieur Benoît THEUNIS	Monsieur Grégory PETITBERGHEN

e) Confédération générale du travail - CGT Educ'action

Titulaire	Suppléant
Monsieur William ROGER	Madame Sonia BERRAMDANE

d) Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle - Force ouvrière - FNEC-FP-FO

Titulaire	Suppléant
Monsieur Ali BEN YAHIA	Madame Sandrine CORDIER

2) 4 représentants des personnels des établissements publics d'enseignement supérieur

a) Syndicat national de l'enseignement supérieur - SNESUP- FSU

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jérôme BURESI	Monsieur Philippe ENCLOS
Madame Nathalie LEBRUN	Monsieur Bouchaïb SODAIGUI

**b) Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur et de la recherche
SNPTES**

Titulaire	Suppléant
Madame Nathalie FLOUQUET	Monsieur Bruno DESWASIERE

c) SGEN CFDT enseignement supérieur

Titulaire	Suppléant
Madame Marie-Christine VERMELLE	Monsieur Eric NOËL

**3) 3 représentants des présidents d'universités et directeurs d'établissements publics
d'enseignement supérieur**

Titulaires	Suppléants
non communiqué	non communiqué

**4) 2 représentants des établissements d'enseignement et de formation agricole
siégeant au comité régional de l'enseignement agricole**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Frédéric LHEUREUX Enseignant	non communiqué
Monsieur Grégory BAILLY Enseignant	non communiqué

III – 24 membres représentant les usagers

1) 8 parents d'élèves et 3 étudiants

PARENTS D'ELEVE

a) Fédération des conseils des parents d'élèves - FCPE

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GOFFARD FCPE Nord	Madame Nathalie GAUJAC FCPE Nord
Monsieur Philippe PASSEREL FCPE Nord	Monsieur Jean-Yves GUEANT FCPE Nord
Monsieur Stéphane RUMAS FCPE Nord	Monsieur Pascal LAURENT FCPE Nord
Madame Karine DUPUIS FCPE Pas-de-Calais	Monsieur Hervé MAYOLLE FCPE Pas-de-Calais
Madame Armande SEVERIN FCPE Pas-de-Calais	non communiqué
Monsieur Frédy BAILLOEUIL FCPE Pas-de-Calais	non communiqué

b) Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - PEEP

Titulaire	Suppléant
Monsieur Frédéric DELAUNAY	Monsieur Eric BORDES

c) Union fédérale des associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public UFA - PEEP-AGRI

Titulaire	Suppléant
non communiqué	non communiqué

ETUDIANTS

a) Union nationale des étudiants de France - UNEF

Titulaire	Suppléant
Madame Lucie MADEIRA	Madame Alice HEDDEBAUT-GABILLARD
Monsieur Anouar BENICHO	Monsieur Maël TICHANI

b) Bouge ton CROUS

Titulaire	Suppléant
Madame Anne-Lise WESOLEK	Monsieur Quentin MAHY

2) Le Président du Conseil Économique et Social Régional du Nord Pas-de-Calais Picardie ou son représentant

Titulaire	Suppléant
Monsieur Jean-Pierre BIELEN	non communiqué

3) 6 représentants des organisations syndicales des salariés

Confédération générale du travail - CGT

Titulaire	Suppléant
non communiqué	non communiqué

Force ouvrière - FO

Titulaire	Suppléant
non communiqué	non communiqué

Confédération française démocratique du travail - CFDT

Titulaire	Suppléant
Monsieur Christophe COURQUIN	Monsieur Yannick GHORIS

Syndicat national de l'enseignement chrétien - Confédération française des travailleurs chrétiens – SNEC CFTC

Titulaire

Monsieur Yann COUTEL

Suppléant

Monsieur Jérôme BEUGNIES

Confédération française de l'encadrement – confédération générale des cadres - CFE CGC

Titulaire

Madame Sylvie VINSARD

Suppléant

Monsieur Laurent HARY

UNSA

Titulaire

non communiqué

Suppléant

non communiqué

4) 6 représentants des organisations syndicales d'employeurs dont un représentant des exploitants agricoles

Mouvement des entreprises de France - MEDEF

Titulaires

Monsieur Arnaud LEFORT

Madame Monique MACKIW

Suppléants

Madame Fleur BATAILLIE

Monsieur Thierry COLLET

Union Nationale des Professions Libérales - UNAPL

Titulaire

non communiqué

Suppléant

non communiqué

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises - CGPME

Titulaire

Madame Véronique DAMIENS

Suppléant

Monsieur Hervé DIZY

Union Professionnelle Artisanale Nord/Pas-de-Calais - UPA

Titulaire

Monsieur Gabriel HOLLANDER

Suppléant

Madame Nadine CREBOUW

Représentant des exploitants agricoles

Titulaire

Madame Francine THERET
Fédération Régionale des Syndicats d'exploitants
agricoles du Nord – Pas-de-Calais

Suppléant

Monsieur Alain BRASSART
Fédération Régionale des Syndicats d'exploitants
agricoles du Nord – Pas-de-Calais

Article 4 : A l'initiative de l'un des présidents ou vice-présidents du conseil, peut être invitée à participer aux séances, à titre consultatif, toute personne dont la présence est utile.

Article 5 : La durée du mandat des membres du conseil de l'éducation nationale est de trois ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 6 : L'arrêté préfectoral du 21 février 2013 modifié, nommant les membres dudit conseil est abrogé.

Article 7 : Le Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, le secrétaire général pour les affaires régionales Nord - Pas-de-Calais Picardie, le secrétaire général de la préfecture du Nord, le recteur de l'académie de Lille et le directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures du Nord et du Pas-de-Calais, et de la Préfecture de la Région Nord - Pas-de-Calais Picardie.

Fait à Lille, le 25 AVR. 2016
Pour le préfet et par suppléance
le Secrétaire général pour les affaires régionales


Pierre CLAVREUIL

Conformément aux dispositions des articles R 421.1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Secrétariat général pour
les affaires régionales

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 30 avril 2015 portant renouvellement du conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) Académie d'Amiens

Le Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'Education, et notamment ses articles L 234-1 et suivants ;

Vu le décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Jean-François CORDET en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe);

Vu la circulaire n° 91-089 du 12 avril 1991 prise en application du décret n° 91-106 du 25 janvier 1991 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Pierre CLAVREUIL, secrétaire général pour les affaires régionales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2015 modifié le 27 octobre 2015 nommant les membres du conseil académique de l'éducation nationale, académie d'Amiens;

Vu la délibération du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais Picardie n° 20160019 du 28 janvier 2016 ;

Sur proposition du Recteur de l'académie d'Amiens;

ARRETE

Article 1 - Le paragraphe 2-1 de l'arrêté préfectoral du 30 avril 2015 modifié le 27 octobre 2015 est rédigé comme suit :

2.1 Membres siégeant en qualité de représentants de la région

Titulaire : M.DOMISE Martin	Suppléante : Mme CODRON-RIQUIER Julie
Titulaire : Mme FONTAINE Anne Sophie	Suppléante : Mme ITTELET Isabelle
Titulaire : Mme MARTIN Manoëlle	Suppléante : Mme LHOMME Brigitte
Titulaire : M. FOUBERT Michel	SuppléantE : Mme LACROIX-DESESSART Béatrice
Titulaire : Mme LEBAS Nathalie	Suppléant : M.LECA Daniel
Titulaire : M.SUEUR José	Suppléante : Mme MASSAU Fatima
Titulaire : M. DUPILLE Yves	Suppléant : M.BERTIN Nicolas
Titulaire : M.HANSEN-CATTA Paul-Henry	Suppléante : Mme SAILLARD Sylvie

Le reste sans changement

Article 3 - Le recteur de l'académie d'Amiens et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nord - Pas-de-Calais Picardie.

Fait à Lille, le 25 AVR. 2016

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général
pour les affaires régionales,



Pierre CLAVREUIL

Conformément aux dispositions des article R 421.1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.



PRÉFET DE LA REGION
NORD-PAS-DE-CALAIS – PICARDIE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement et
du Logement

DECISION

Ordonnancement secondaire

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord – Pas-de-Calais – Picardie,

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 04 janvier 2016 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à Monsieur Vincent MOTYKA, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord – Pas-de-Calais – Picardie,

Vu la convention du 16 juillet 2012 entre la DREAL Nord Pas-de-Calais et la division de Lille de l'ASN relative au BOP 181, action 9,

DECIDE

Article 1er :

Subdélégation de signature est donnée aux directeurs adjoints :

- Madame Aline BAGUET
- Monsieur Yann GOURIO
- Monsieur Julien LABIT
- Monsieur Jean-Marie DEMAGNY

pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du Préfet, sur les missions et les Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) indiqués à ses articles 1er et 2, pour les commandes d'achats, les marchés de Travaux, Fournitures et Services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à Monsieur Arnaud WINOCQ, responsable de la Mission Stratégie et Pilotage Régional (MSPR) ainsi qu'à Monsieur Christophe ISORE, chargé de mission LOLF, pour l'exercice de responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1er de l'arrêté susvisé du Préfet,

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de recevoir les crédits, et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente :

- les demandes et actes d'engagement juridique,
- l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés.

dans la limite des périmètres et seuils suivants, dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après :

BOP : Tous BOP
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

BOP : 113 – PEB
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET :		
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Caroline CALVEZ-MAES	cheffe du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
John BRUNEVAL	chef du pôle sites et paysages	
Antoine NOLY	chef du pôle laboratoire hydrobiologique	
Sofiène BOUIFFROR	chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 135 – UTAH
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Corinne BIVER	cheffe du service ECLAT, référente du BOP 135,	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de C BIVER :</i>		
Pierre BRANGER	adjoint au chef de service ECLAT	
Marie-Claude JUVIGNY	adjointe au chef de service ECLAT	
Jeanne-Marie GOUIFFES	cheffe du pôle aménagement des territoires	
Vincent PRADEAU	adjoint à la cheffe du pôle aménagement du territoire	
Sophie HUCHETTE	adjointe au chef du pôle habitat construction	
Dominique BUISSON	chef du pôle habitat construction	

BOP : 174 – EAM
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Corinne BIVER	cheffe du service ECLAT, référente du BOP 174	40 000 €
Daniel HELLEBOID	chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	
En cas d'absence ou d'empêchement de C BIVER :		
Pierre BRANGER	adjoint au chef de service ECLAT	
Marie-Claude JUVIGNY	adjointe au chef de service ECLAT	
Bruno SARDINHA	chef du pôle Air-Climat-Énergie	
Pascal FASQUEL	adjoint au chef du pôle Air-Climat-Energie	
En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	
François VANDENBON	chef du pôle véhicules	

BOP : 181 – PR
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
David TORRIN	chef du service Risques, référent du BOP 181	40 000 €
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature	
En cas d'absence ou d'empêchement de D TORRIN :		
Xavier BOUTON	adjoint du chef du service Risques	
Grégory BRASSART	adjoint du chef du service Risques	
Laurent CHAUVEL	chef de la division risques accidentels	
Laurent COURAPIED	chef de la division risques sanitaires et pilotage de l'IIC	
Roger DHENAIN	chef du pôle sous sol et ouvrages hydrauliques	
François CLERC	chef du pôle prévision des crues et hydrométrie	
Jean-Marie BLAVOET	chef d'unité hydrométrie	
Nathalie GAFFET	cheffe d'unité prévision des crues	
Laurent GOBLET	techniciens hydro	Limitée à l'usage de carte achat individuelle et nominative, dans le respect des plafonds définis
Éric WILK		
Jean-Michel LACQUEMANT		
Xavier POLBOS		
Pascal LIS		
Didier GRENOUILLET		
En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET		
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	40 000 €
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 203 - IST
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Christophe HUSSER	chef du Service Mobilité et Infrastructures (SMI), référent du BOP 203	180 000 € pour les commandes et marchés de travaux 40 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Nicolas LENOIR	adjoint au responsable du SMI	40 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marchés (montant cumulé tous signataires qui a délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de C HUSSER :</i>		
Luc FOLLEBOUT	responsable du pôle stratégie/mobilité déplacement/transport	100 000 € pour les commandes et marchés de travaux 20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Régis AUFFRET	adjoint au responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Nord Ouest AML et Littoral	
Aurélien BALMER	adjoint au responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Sud Est	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Nathalie RICHER	responsable du pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	
Claire CAFFIN	adjointe au responsable du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Sud	20 000 € pour les commandes et marchés travaux 20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI 20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Lucile GAMANT	chargée mission Bruit	
Patricia ROUY	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Vincent ROUSSEAU	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Adrien BRULEZ	responsable cellule Stratégie et pilotage dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Laurent LEFEVRE	responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
François SANDT	responsable de la cellule procédures administratives et foncières	
Thierry OGEZ	chargé de mission Assistance Opérationnelle	

BOP : 203 – IST
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :</i>		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	40 000 €
Mireille BUTTARELLO	cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	

BOP : 203 - IST
Périmètre : Actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics du SMI

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Christophe HUSSER	chef du SMI, référent du BOP 203	sans seuil
Nicolas LENOIR	adjoint au responsable du SMI	

BOP : 207 – SCR
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de D HELLEBOID :</i>		
Thierry THOUMY	adjoint au chef du SSTV	

BOP : 217 – CPPEDMD
Périmètre : Titres 2, 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général, référent du BOP 217	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :</i>		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

BOP : 217 – CPPEDMD
Périmètre : Action 1 – Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	chefe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE), référent du BOP 217 CGDD	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de C ADJRIOU :</i>		
Frédéric CARLIER	chef du pôle Promotion de la transition	

BOP : 217 – CGDD
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	chefe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDEE), référent du BOP 217 CGDD	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de C ADJRIOU :		
Frédéric CARLIER	chef du pôle Promotion de la transition	

BOP : 303 – 333 – 723
Périmètre : Titres 3 et 5

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	secrétaire général	40 000 €
En cas d'absence ou d'empêchement de F BOULANGER :		
Bénédicte VAILLANT	secrétaire générale adjointe	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière	

Article 4 :

La signature des décomptes généraux et définitifs des marchés n'est déléguée qu'aux personnes citées aux articles 1 et 3 dans la limite des seuils indiqués dans ces articles.

La signature du certificat pour mise en paiement des actes relevant du titre 9 est déléguée aux personnes mentionnées aux articles 1 et 3 sans seuil.

Outre les agents mentionnés aux articles 1 et 3 délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués :

Titre 6 :

- les certificats administratifs de constatation de service fait, sans seuil,

Autres titres :

- les constatations de service fait (sans seuil),
- les états d'acompte (sans seuil)

BOP : 113 – PEB

Agents	Fonctions	Restrictions
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Uniquement le service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH	
Peggy VALET	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 135 – UTAH

Agents	Fonctions	Restrictions
Emmanuel LEDE Gilles VERLEY Alexia TREHEIN Alexandre LALLEMENT Jean-Christophe HOLDERIC Guilhem GIZOLME Marie LEROY Geoffrey MUNIER	chargés de mission	sans

BOP : 174 – EAM

Agents	Fonctions	Restrictions
Alexis DRAPIER Élisabeth ASLANIAN Noémie FRADET Olivier SAVY Guillaume CORON	chargés de mission	sans
Patrick DEREUMAUX	adjoint au chef du pôle véhicules	
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef UD Artois	
David BOUSSART	coordonnateur véhicules	
Isabelle LIBERKOWSKI	Cheffe UD Hainaut	
Annick SEGARD	cheffe équipe véhicules	
Marcel WILLEMART	technicien activité véhicules	
David LEFRANC	chef UD Littoral	
Didier BRUNET	chef d'équipe véhicules	
Éric LOUAGE	technicien véhicules	
Lionel MIS	chef UD Lille	
Stéphane CHOQUET	chef UD Oise	
Arnaud DEPUYDT	chef UD Somme	

Agents	Fonctions	Restrictions
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	Uniquement le service fait
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH	
Peggy VALET	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 181 – PR

Agents	Fonctions	Restrictions
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	sans
En cas d'absence ou d'empêchement de M GREVET :		
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Caroline CALVEZ-MAES	cheffe du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
John BRUNEVAL	chef du pôle sites et paysages	
Antoine NOLY	chef du pôle laboratoire hydrobiologique	
Sofiène BOUIFFROR	chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	

Agents	Fonctions	Restrictions
Lionel MIS	chefs UD	Uniquement le service fait
David LEFRANC		
Isabelle LIBERKOWSKI		
Frédéric MODRZEJEWSKI		
Stéphane CHOQUET		
Arnaud DEPUYDT		
Caroline DOUCHEZ		
Michel WILCZYNSKI	chef du pôle logistique	
Dany LEROY	responsable unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH	
Peggy VALET	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	

Agents	Fonctions	Restrictions
François GODIN	chef de la division territoriale de l'ASN	Action 9
En cas d'absence ou d'empêchement de F GODIN :		

Jean-Marc DEDOURGE	adjoint au chef de la division	uniquement service fait
--------------------	--------------------------------	-------------------------

BOP : 203 – IST

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		
Yannick DEBRABANT Marie-Gabrielle LAGNIER Boris LY Pierre Maxime GIORA Mélanie LIMIER	chargés de mission	sans
Bella ANSEUR Kathy GERME Louise HURTEL André MORTREUX Emanuele NICOTERA Stéphane QUENY Laury DEGROOTE Pierrick PAGE Guillaume POTEAU Frédéric DIDELET Céline COULY Nordine FRIKHA	chargés d'études	
Noémie HANSENS Cécile LAURENT Cédric NURDIN	chargés d'affaires de procédure foncière	
Pour le SSTV :		
Nicole KRYUS	chefe unité professionnels du transport	
Laurette TOURNEUR	chargée mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	chef unité support des contrôles	
Daniel DANDREA	adjoint au chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Corinne DIRUIT	chargée de contrôle unité support des contrôles	
Frédéric DUBOIS	chef unité contrôle Arras	
Pierre CONDE	chef unité contrôle Prouvy	
André TARTAR	chef unité contrôle Calais	
Emmanuelle MARY	chef unité contrôle Calais, par intérim	
Lionel LECOUSTRE	chef unité contrôle Lille	
Robert HUGUET	chef unité contrôle Beauvais	
Anne JORE	chef unité contrôle Amiens	
Murielle COZETTE	chef unité contrôle Laon	

BOP : 207 – SCR

Agents	Fonctions	Restrictions
Didier SOYER	animateur sécurité routière	Uniquement le service fait
Sylvie DELPIERRE	chargée mission sécurité routière	

BOP : 217 – CPPEDMD

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SG :		
Michel WILCZYNSKI	chef de la division logistique	
Dany LEROY	responsable cellule moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	
Nicolas CAREMELLE	responsable unité informatique	
Christophe TURBANT Laurent LEGRAND Fabrice DELAVIEZ Julie DESRUMAUX	agents unité informatique	Actions 3 et 5
Laurence MARQUART	adjointe RH responsable formation	Uniquement les constatations de service fait
Elisabeth TABARY	responsable cellule gestion financière	
Sheela SUREKA Claire DELBARRE Frédérique MOONS Sylvie MODESSE	gestionnaires	
Lenka SVITEK	responsable pôle Ressources Humaines	
Bernadette TRIBOLET	adjointe cheffe du pôle RH	
Peggy VALET	cheffe unité RH de synthèse et de proximité	
Laurence MARQUART	responsable unité GPEEC / formation	
Pour le service Risques :		
David TORRIN	chef du service	
Laurent CHAUVEL Laurent COURAPIED Grégory BRASSART	chefs de division	
Roger DHENAIN	adjoint au chef de division risques naturels hydrauliques et miniers	
François CLERC	chargé de mission Wateringues	
Nathalie GAFFET	responsable cellule prévision des crues	
Marie-Alexandrine BERTAUX-VALERE	cheffe de cellule risques naturels	Action 3
Jean-Marie BLAVOET	responsable cellule hydrologie	Uniquement les constatations de service fait
Didier GRENOUILLET	chargé de maintenance	
Irène MEURICE Corinne MOMPACH Emmanuelle PROY Dominique AUDIC Isabelle RONDEAU	assistantes	

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le service Eau et Nature :		<p style="text-align: center;">Action 3</p> <p style="text-align: center;">Uniquement les constatations de service fait</p>
Marc GREVET	chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	
Hélène SOUAN	adjointe au chef de service Eau et Nature	
Enrique PORTOLA	adjoint au chef de service Eau et Nature	
Caroline CALVEZ-MAES	cheffe du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
John BRUNIVAL	chef du pôle sites et paysages	
Antoine NOLY	chef du pôle laboratoire hydrobiologique	
Sofène BOUIFFROR	chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	cheffe du pôle Risques naturels	
Pour le service ÉCLAT :		
Catherine ERMOLENKO Élodie PECAUT Isabelle VALMONT-GASTARIET	assistantes	
Pour le service IDDEE :		
Liliane VASSEUR	assistante	
Patrice FRERE	assistant	
Pour le SSTV :		
Daniel HELLEBOID	chef du SSTV	
Mireille BUTTARELLO	cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
François VANDENBON	chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Nicole KRYUS	cheffe unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	chargée de mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	chef unité support des contrôles	
Patrick DEREUMAUX	adjoint au chef de la division sécurité et réglementation des véhicules	

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		Action 3 Uniquement les constatations de service fait
Martine BOSCARD Catherine ROGE	assistantes	
Pour les UD :		
Artois :		
Frédéric MODRZEJEWSKI	chef d'UD	
Élisabeth PAS	assistante	
Dominique LAHONDES	administratif véhicules	
Hainaut :		
Isabelle LIBERKOWSKI	chefe d'UD	
Chantal MAIRECHE Christine AMMENO	assistantes	
Alexandre VUYLSTEKER	technicien CT activité véhicules	
Pascal DE SAINT VAAST	inspecteur ICPE	
Lille :		
Lionel MIS	chef d'UD	
Myrienne LEGROS	assistante	
Littoral :		
David LEFRANC	chef d'UD	
Éric LOUAGE	technicien ICPE	

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour la Direction :		Action 3 Uniquement les constatations de service fait
Dominique WEKSTEEN Marie-Christine GUIMARD Murielle DECROIX	assistantes	
Pour la MSPR :		
Arnaud WINOCQ	responsable	
Pour CQCG :		
Élodie PATTE-GONDRAN	responsable qualité	
Pour la Zone Défense :		
Didier SOCKEEL Frédéric FLEURY Guillaume MARAIS	chargés de mission	
Pour le Service Juridique Mutualisé :		
Sylvain GATHOYE	chef du PSI Jur	
Maÿlis RIGOT	adjointe, cheffe de la division Affaires générales	
Nathalie RICART	cheffe de la division Travaux et contrats publics	
Noura MEHABI	cheffe de la cellule Dommages de travaux publics et domanialité	
Julia ALAOUI	cheffe de la division contentieux pénal urbanisme et ICPE	
Régine DEMOL	adjointe en charge des affaires du Tribunal Administratif d'Amiens	
Pour le SMMAPAC :		
Odile BASCOP-ADJANOH Nathalie BOUDEVILLE Émilie SZWAGROWSKI Isabelle SALOT Monique ESQUENET	assistantes	
Barbara DE BLOCK	infirmière	

Agents	Fonctions	Restrictions
Michel WILCZYNSKI	chef de la division logistique	Uniquement les constatations de service fait
Dany LEROY	responsable cellule moyens généraux	
Emmanuel ORY	responsable unité logistique de proximité	
Gérard VERHAEGEN	assistant unité moyens généraux	
Didier CARON	assistant unité moyens généraux	
David PETIT	responsable unité immobilier	

Article 5 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement juridique et les constatations de service fait :

BOP : 203

Agents	Fonctions
Pour le SMI :	
Christophe HUSSER	chef de service SMI
Nicolas LENOIR	adjoint au Responsable du SMI
Marie-Agnès BOISSEAU	responsable Pôle Finances Commande Publique
Geneviève GIRARD	responsable d'unité, Adjointe à la responsable Pôle Finances Commande Publique
Clotilde VERHOEVEN	responsable d'UO, référente commande publique

BOP : Tous BOP

Agents	Fonctions
Pour le SG :	
Christophe DIRUIT	chef du pôle gestion financière
Elisabeth TABARY	responsable cellule gestion financière
Sheela SUREKA Claire DELBARRE Frédérique MOONS Sylvie MODESSE	gestionnaires
Marie-Agnès MARTIN Nathalie BEVE Danielle BOUTHORS	chargées de mission

Article 6 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'appli ARGOS le transfert de l'état de frais vers Chorus :

Agents	Fonctions	Programmes
Odile LANNOY	gestionnaire	Tous programmes
Peggy VALET	Cheffe de l'unité RH de synthèse et de proximité à Lille	
Corinne RADER	Chargée de mission RH	
Bernadette TRIBOLET	Adjoint à la cheffe de Pôle RH	

Article 7 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer ou de valider sous le progiciel Chorus, pour le compte de la DREAL ainsi que pour le compte des services délégués DDT(M) Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie, DDPP Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, ENTE, CVRH, DIR, sur les BOP 113 – 134 – 135 – 143 – 148 – 149 – 154 – 159 – 174 – 181 – 190 – 203 – 205 – 206 – 207 – 215 – 216- 217 – 309 – 333 – 723 – 751, les actes suivants :

Agents	Profils	Actes délégués
Nathalie KORCZ Audrey MARAIS Charlotte SALOMEZ Éric LAUWERIE Denise HOSS Zakya ALELE Nathalie BOULET Murielle DECROIX Élise JAKUBOWICZ Marie-France BEAUFORT Christine TONNEL Micheline BONNAMY Nathalie FILIPPI Fabien MARGUERITE	valideurs	<ul style="list-style-type: none"> - les propositions d'engagements juridiques auprès du C.F.R., - les validations des engagements juridiques, - les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses (notamment la certification du service fait et la validation des demandes de paiement), - les ordres de recettes destinés à assurer le recouvrement des créances de l'état, - toutes correspondances, ampliations, pièces annexes, nécessaires à l'ordonnancement des dépenses et des recettes
Unité Achats Subventions :		
Lydie HAUTIER Nathalie LANSON Didier LAURENT Florence LECLERCQ Brigitte PERRILLAT Benoît ROUGERON Jean-Marie TISON Thérèse VANCOILLIE Nicolas SOYEZ	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
<u>Vacataires :</u> Bertrand COMBAZ Sophie GOETHALS Angélique HOUSSIN Élisabeth KORCZ Vincent MOITRELLE Sandra RAOUT Romain ROBYN Adeline TISON		
Unité Marchés Complexes		
Jean-François BARBET Sophie BIREMBAUX Élisabeth DESPLANQUES Florence DESTEIRDT	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
Unité Prestations Sociales RNF		
Véronique KOS Jacques LAUDE Danielle LEPRETRE Ghislaine ROBYN	chargé-es de prestations comptables	certification du service fait

Article 8 :

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au responsable de la Division Marchés la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

Article 9 :

Monsieur Vincent MOTYKA, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord – Pas-de-Calais- Picardie, est chargé, au nom du Préfet de Région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Nord/Pas-de-Calais Picardie et au Département du Nord, au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Somme et à la Directrice Départementale des Finances Publiques du Département de l'Oise accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

Fait à Lille, le

le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Nord-Pas-de-Calais – Picardie

Vincent MOTYKA



